

DEC110924INSB

*Portant création de l'équipe de recherche labellisée n°5300 intitulée  
« Régulations épigénétiques et développement de la graine »*

**Le Président,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences biologiques ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup> : Création**

L'équipe de recherche labellisée (ERL) n°5300 intitulée " Régulations épigénétiques et développement de la graine ", est créée, pour une durée de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques

Délégation : Languedoc-Roussillon

Section d'évaluation : 28

**Article 2 : Direction**

M. Olivier LEBLANC, Chargé de recherche à l'IRD, est nommé Responsable de cette Equipe pour la durée fixée à l'article 1<sup>er</sup>.

Mme Martine DEVIC, Directrice de recherche au CNRS, est nommée Responsable adjointe de cette Equipe pour la durée fixée à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 mai 2011

Alain FUCHS